



Mission de l'école : **SOCIALISER**

POUR APPRENDRE À MIEUX VIVRE ENSEMBLE!

Dans une société pluraliste comme la société québécoise, l'école joue un rôle d'agent de cohésion en contribuant à l'**apprentissage du vivre-ensemble** et au développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité. Il lui incombe donc de transmettre le patrimoine des savoirs communs, de promouvoir les valeurs à la base de sa démocratie et de préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables.

Extrait du Programme de formation de l'école québécoise

MODE DE VIE DE L'ÉCOLE

Valeurs	Règles	Justifications
BIENVEILLANCE Pensée critique Caractère	Je respecte tous les adultes et mes pairs en paroles et en gestes.	<ul style="list-style-type: none">• Pour vivre dans un climat agréable et favorable aux apprentissages.• Pour développer de bonnes relations avec les autres et accepter les différences de chacun.• Pour apprendre à exprimer et gérer mes émotions.
ENGAGEMENT Citoyenneté	Je prends soin du matériel et je garde mon environnement propre.	<ul style="list-style-type: none">• Pour vivre dans un milieu propre et agréable.• Pour profiter du matériel en bon état et plus longtemps.• Pour avoir les outils nécessaires à mon travail d'élève.
ENGAGEMENT Citoyenneté	Je suis présent au bon endroit au bon moment.	<ul style="list-style-type: none">• Pour être prêt à travailler en même temps que mon groupe.• Pour assurer ma sécurité.• Pour faciliter mes apprentissages.
COLLABORATION Communication	Je fais ce que l'adulte me demande. J'agis, je joue et je me déplace de façon sécuritaire.	<ul style="list-style-type: none">• Pour faciliter mes apprentissages.• Pour éviter les accidents et les conflits.• Pour avoir du plaisir à jouer avec les autres.• Pour me sentir en confiance et en sécurité.

É
T
I
V
I
T
A
É
R
C

Des INTERVENTIONS graduées

<p>1</p>	 <p>L'élève respecte les règles et adopte les comportements attendus.</p>	<p>L'intervenant reconnaît les efforts à suivre les règles par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des félicitations; • Des récompenses et des privilèges; • Un système d'émulation de classe et/ou individuel et/ou d'école;
<p>2 PONCTUEL</p>	<p>OCCASIONNELLEMENT, l'élève ne respecte pas les règles, n'adopte pas le comportement attendu.</p> 	<p>L'intervenant aide et soutient l'élève en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lui rappelant et en le questionnant sur la règle et ses raisons; • Lui enseignant le comportement attendu et/ou en utilisant le local de pratique ou la terre d'accueil; • Lui donnant une conséquence éducative en lien avec son comportement; • Communication : occasionnelle avec les parents par écrit ou autrement.
<p>3</p>	 <p>L'élève ne respecte pas les règles et n'adopte pas les comportements attendus de façon <u>fréquente (une fois par jour/plusieurs fois semaine), intense ou constante (plus d'un contexte).</u></p>	<p>Les intervenants aident et soutiennent l'élève en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lui donnant une conséquence en lien avec son comportement; • Coordinant l'élaboration d'un plan de soutien; • L'accompagnant dans sa réflexion individuelle (avec le soutien d'un autre intervenant au besoin); • Lui enseignant le comportement attendu; • <u>Informant son titulaire ou son éducatrice (obligatoire);</u> • Communication : régulière avec les parents par écrit ou autrement.
<p>4</p>	 <p>L'élève ne respecte pas les règles et n'adopte pas les comportements attendus de façon <u>persistante (plusieurs semaines) malgré les moyens mis en place.</u></p>	<p>Toute l'équipe et la direction aident et soutiennent l'élève en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnant dans sa réflexion individuelle; • Coordinant l'élaboration d'un plan d'intervention avec les parents; • Renforçant positivement ses efforts ou l'atteinte des objectifs du plan d'aide; • Le retirant (suspension à l'interne ou externe); • Faisant appel aux services externes, au besoin. • Communication : régulière avec les parents par écrit ou autrement.

Tout élève qui adopte des manquements majeurs et proscrits s'expose à des mesures de suivi et à des sanctions, après analyse de la situation (durée, fréquence, intensité, gravité, légalité).

****Il est à noter que la direction se laisse le droit de déterminer le manquement dépendamment de la situation.**

Signature de l'élève : _____

Signature du parent : _____